

SÉMINAIRE

BUDGET EUROPEEN : QUELLES RESSOURCES PROPRES ?

MERCREDI 15 MAI 2013 • 18.00 > 20.00 • PARIS

Assemblée nationale (5^{ème} bureau)

126, rue de l'Université - 75007 Paris

Les négociations relatives au « cadre financier pluriannuel » 2014-2020 de l'Union européenne ont conduit le Parlement européen à souligner à nouveau la nécessité d'envisager de nouvelles ressources propres pour le financement des politiques communes, perspective proposée par la Commission européenne mais écartée par le Conseil européen.

Dans le même temps, les discussions relatives à l'approfondissement de l'Union économique et monétaire conduisent à envisager la création d'une « capacité budgétaire » dédiée à la zone euro, selon des modalités de financement qui restent à préciser.

Le lancement d'une « taxe sur les transactions financières » dans le cadre d'une coopération renforcée réunissant 11 Etats membres de l'UE va enfin conduire à dégager des dizaines de milliards d'euros de nouvelles ressources, dont l'affectation aux niveaux communautaire et national reste également à clarifier.

C'est dans ce contexte qu'il paraît plus que jamais nécessaire de nourrir le débat sur les conditions politiques et juridiques dans lesquelles pourront être utilisées de nouvelles ressources propres européennes, qui pourront financer les investissements et dépenses dont l'UE et la zone euro ont besoin.

PROGRAMME

18.00 > 18.15 Ouverture

Henri WEBER, Député européen, membre du Conseil d'orientation scientifique de la Fondation Jean-Jaurès

Estelle GRELIER, Députée de Seine-Maritime, Secrétaire nationale du Parti socialiste aux politiques européennes

18.15 > 19.00 Interventions

Yves BERTONCINI, Directeur de Notre Europe – Institut Jacques Delors

Jacques LE CACHEUX, Professeur d'économie, Directeur du département des études de l'OFCE

Jean PISANI-FERRY, Commissaire général à la stratégie et à la prospective

19.00 > 20.00 Débat avec les participants

Modération : Gérard FUCHS, Responsable de la coopération internationale, Fondation Jean-Jaurès

Inscription obligatoire, dans la limite des places disponibles :

anouilh@jean-jaures.org / 01 40 23 24 10